

## Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal

du Mercredi 14 Novembre 2018

### Ordre du Jour :

1. Approbation du dernier compte rendu du conseil municipal du 12 Octobre 2018
2. Redevance Agence de l'eau pour 2019
3. Encaissement chèque Groupama
4. Validation devis pour entretien de la Mairie et de la salle des fêtes
5. Renouvellement de contrat de concession temporaire
6. Demande d'emplacement Benito Burrito
7. Adhésion groupement de commande achats groupés d'énergies et autorisation de signature des marchés
8. Demande de mise à disposition local communal
9. Rémunération serveurs repas du 11 Nov 2018
10. Contrats P@C-C@P 25 proposés par le Département du Doubs
11. Questions diverses

*Monsieur le Maire ouvre la séance à 20H00*

### Présents :

*Monsieur le Maire Didier LAITHIER, Michel VERNEREY, Françoise RETHORE, Sandra BURDIN, Catherine ROBIN, Marie Christine ROBERT, Laurence LAITHIER, Mario PERSONENI*

*Yves RETHORE donne procuration à Sandra BURDIN*

*Julien EHLINGER donne procuration à Catherine ROBIN*

*Absent : Julien BADSTUBER*

*Michel VERNEREY est nommé secrétaire de séance et en accepte la charge*

### 1-Approbation du compte rendu du 12 Octobre 2018

Aucune remarque, le CR du 12 Octobre est accepté à l'unanimité

### 2- Redevance Agence de l'eau pour 2019

La commune à la charge de la perception, pour le compte de l'agence de l'eau, de la redevance pour la modernisation des réseaux.

Le taux de cette redevance, pour les factures émises en 2019, passe de 0.155 €/M3 à 0.150 €/M3

vote à l'unanimité des personnes présentes (8)

### 3- Encaissement d'un chèque Groupama

Suite au vandalisme cet été au sentier karstique et suite au devis demandé par le groupe clostrophile du plateau de Montrond pour la réparation, le remboursement a été effectué par la société Groupama. Chèque de 368,57 € qui couvre l'ensemble des frais.

vote à l'unanimité des personnes présentes (8), pour l'encaissement du chèque

### 4- Validation devis pour entretien de la Mairie et de la salle des fêtes

Mme Sandra BURDIN arrive au conseil à 20H30

Jusqu'à maintenant, c'est la société AGENA qui effectuait le ménage de la Mairie et de la salle des fêtes. Ce contrat sera dénoncé d'ici le 1 Décembre 2018, car le travail n'est pas bien exécuté.

Un nouveau contrat sera validé avec un auto entrepreneur suivant un planning de travail identique à celui actuel

vote à l'unanimité

## **5- Renouvellement de contrat de concession temporaire**

Renouvellement du contrat de concession temporaire :

« Ferme du Poussin » : pour une superficie de 80 ares sur la parcelle ZC N°26, pour un montant de 16,25 €, pour une durée déterminée de 1 an.

GAEC Réthoré : pour une superficie de 1 ha 35a 80 ca sur la parcelle ZC N°26, 4ha 39a 40ca sur la parcelle ZC N°27 et 1ha 74a 37ca sur la parcelle ZC N°198, pour un montant de 152,27 €, pour une durée déterminée de 1 an.

Vote pour 9

1 abstention Mr Yves RETHORE

## **6. Demande d'emplacement Benito Burrito**

Suite à une demande de Mr VIDAL Benoit, du 24 Octobre 2018, qui demande un emplacement de restauration sur la commune de MEREY pour le Jeudi soir de 18h à 21h.

Les conditions :

- Emplacement sur le parking de la salle des fêtes
- Respecter l'environnement
- Emporter tous les déchets

vote à l'unanimité

## **7. Adhésion groupement de commande achats groupés d'énergies et autorisation de signature des marchés**

Suite aux nouvelles obligations légales de mise en concurrence et afin de maîtriser les coûts, le SYDED propose des achats groupés.

Date d'effet, le 1<sup>er</sup> Janvier 2020, pour une durée de 3 ans, moyennant une cotisation annuelle de 30 €  
Prévision d'économie de 10 %, ce qui veut dire que la cotisation serait largement compensée

vote pour : *Monsieur le Maire Didier LAITHIER, Michel VERNEREY, Catherine ROBIN, Marie Christine ROBERT, Laurence LAITHIER, Mario PERSONENI, Julien EHLINGER*

Vote contre : *Sandra BURDIN, Yves RETHORE*

1 abstention : *Mme Françoise RETHORE*

Le projet est adopté

## **8. Demande de mise à disposition local communal**

Suite aux demandes du Président de l'ACCA (du 14 Novembre) et de l'AAM (du 20 Octobre), pour leur mettre à disposition un local communal pour une durée de 6 années ½ (durée correspondant à la fin du mandat actuel + la durée du mandat suivant), le conseil doit délibérer.

Un emplacement de 50 M2 non aménagé sera mis à disposition des ces 2 associations.

Pour l'ACCA :

vote pour : *Monsieur le Maire Didier LAITHIER, Michel VERNEREY, Catherine ROBIN, Marie Christine ROBERT, Laurence LAITHIER, Julien EHLINGER, Sandra BURDIN, Yves RETHORE, Françoise RETHORE*  
1 abstention : *Mario PERSONENI*

Pour l'AAM :

vote à l'unanimité

Le projet est adopté

### **9.Rémunération serveurs repas du 11 Nov 2018**

Mmes Lisa GROGREY et Emilie CONTET ont été embauchées afin de servir au repas du 11 Nov 2018 sur la base de 10, 86 €/heure (9,88 € + 10 %)

Durée du service= 3 heures

vote à l'unanimité

### **10.Contrats P@C-C@P 25 proposés par le Département du Doubs**

Jusqu'à présent, le Département du Doubs accompagnait les communes pour leur(s) projet(s), avec l'aide d'un « guide du partenariat » (document qui permettait de prévoir les aides accordées pour tel ou tel projet).

A partir de maintenant, le Département a décidé de faire évoluer les modalités de son soutien financier, et traitera au cas par cas tous les projets .....

**P@C = Porter une Action Concertée**

**C@P 25 = Construite, Aménager, Préserver**

A noter que l'enveloppe financière globale sur le territoire « loue-lison » est fixé à 2 500 000 €, soit 25,01 € / habitant ...

Le conseil :

- doit prendre acte de ces nouvelles modalités
- doit approuver le contrat **P@C** « loue-lison » 2018-2021, proposé par le Département du Doubs
- Autoriser Mr le Maire à signer ce contrat

vote à l'unanimité

### **11. Questions diverses**

- Pour info, Mr Eric ALAUZET invite Mr le Maire, les Adjointes et les Conseillers à visiter l'Assemblée Nationale le Mercredi 19 Décembre.
- Mr le Maire nous informe de l'incident survenu (freinage brusque du chauffeur) le mardi 6 Novembre 2018 sur le trajet « Montrond-Merey » (trajet primaire, sans ATSEM).
- Mr le Maire nous informe que l'ouverture des enveloppes concernant l'étude de faisabilité chaudière bois aura lieu le mercredi 21 Nov à 14H
- Projet parc éolien de l'est BONNEFOY : les communes de MEREY ont délibéré POUR la poursuite de l'étude faisabilité, ainsi que la commune de TARCENAY, mais la commune de VILLERS a voté CONTRE.

*Monsieur le Maire clôt la séance à 22h00.*

Michel VERNEREY, secrétaire de séance

Mr le Maire, Didier LAITHIER